

# Compétences de Nantes Métropole

15 décembre 2021

## Principales compétences

- Aménagement urbain
  - Transports et déplacements
  - Espaces publics, voirie, propreté et éclairage public
  - Déchets
  - Environnement et énergie
  - Eau et assainissement
- 
- Logement et habitat
  - Développement économique
  - Enseignement supérieur, recherche et innovation
  - Emploi
  - Europe et attractivité internationale.

## Autres compétences

En plus de ces compétences « obligatoires » pour une communauté urbaine, Nantes Métropole s'est dotée de compétences « facultatives » :

- Hébergement des gens du voyage
  - Actions foncières : élaboration et gestion du programme d'action foncière
  - Actions et réalisations en faveur des personnes handicapées
  - Refuge pour animaux abandonnés et errants
  - Participation, à la demande et en concertation avec les communes, à l'aménagement de promenades le long des cours d'eau et à la valorisation des espaces naturels à vocation de loisirs et d'éducation à l'environnement
- 
- Lutte contre les pollutions, la prévention des risques et notamment des risques majeurs
  - Participation aux constructions nouvelles de lycées et extensions des lycées existants
  - Grands équipements (transports, télécommunications, sport, etc.)
  - Équipements pour l'enseignement supérieur et la recherche
  - Construction, aménagement et équipement de locaux d'enseignement supérieur et de recherche dans un cadre contractuel.
- 
- [metropole.nantes.fr](http://metropole.nantes.fr)

# Contact

## Nantes Métropole

Pôle Loire, Sèvre et Vignoble

6 rue Marie Curie

44120 Vertou

02 72 01 26 00

[Écrire](#)

Du lundi au vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-17h30

Fermés les jours fériés.

■

- [Contact](#)